



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 15 JANVIER 2011 A APT (84)

La Présidente Françoise HENRY ouvre la séance et remercie Jean JACQUINOT, président du Collectif National des Céramistes qui a répondu présent à notre invitation.
Jean Claude Signoret prend la parole pour rendre hommage à Annick Berthéas qui nous a quitté il y a un an.

PRESENCE et QUORUM

Sont présents ou représentés 59 membres de l'Association. (45 présents et 14 pouvoirs)
La Présidente constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente donne lecture du rapport moral 2010 (voir annexe)
Le bilan est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Bilan 2010

La trésorière Jocelyne Bricard donne lecture du bilan financier 2010 et du résultat comptable 2010. (Voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel 2011

Le Trésorier donne lecture du projet de budget 2011

Le budget est approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente demande aux nouveaux membres de se présenter.

- Louise GUILLOT de Manosque (04)
- Valérie HALOPE de Cannes (06)
- Geneviève FABRE de Marseille (13)
- Renaud ANDREANI d'Aubagne (13)
- Brigitte et Pierre Henri LACREUSE du Thoronet (13)
- Pascale BOURSEAU et Annelise VAYSSE (absente) de Sault (84)

TERRES DE PROVENCE SOLIDARITE

Bilan moral

Terres de Provence Solidarité est constitué de 4 membres de Terres de Provence.

Alain Cavin indique qu'il y a eu une intervention sous forme de don au titre de la solidarité cette année.

Il souligne l'importance de l'action d'entraide sur le plan financier, action indispensable, mais il attire notre attention sur le fait qu'il faut être d'avantage attentif aux personnes qui nous entourent. L'aide financière ne doit pas être uniquement un acte de dédouanement, mais un support à une action humaine.

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Bilan financier

Christiane SELMA, Trésorière de Terres de Provence Solidarité, donne lecture du bilan financier. (voir annexe) Le bilan est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES POSTES A POURVOIR

Le conseil d'administration étant renouvelable par tiers chaque année, il faut élire 2 délégués départementaux : Viviane Cygan et Jocelyne étant démissionnaires et 2 administrateurs

MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations est fixé à :

- Membre actif **61 euros**
- Membre associé ou conjoint collaborateur **18 euros**

BILAN DU COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

Jean Claude Signoret nous présente les résultats d'une enquête menée par le collectif auprès de 180 organisateurs de marchés potiers sur un plan national. 64 questionnaires ont été retournés, le collectif garantit la confidentialité des résultats pour éviter l'effet « hit parade » des marchés. Les chiffres seront très prochainement consultables sur le site du collectif et un certain nombre de questions et de préoccupations sont apparues grâce à cette enquête :

- demande d'une charte d'organisation
- que faire avec les auto-entrepreneurs ? Le collectif engage les associations à réfléchir à cette question
- mutualisation des outils tels que les panneaux pédagogiques
- difficultés de recruter des animateurs. Le collectif a créé une bourse des animations où les organisateurs pourront déposer les coordonnées de leurs animateurs favoris pour que d'autres organisateurs puissent les contacter.
- demande d'aide pour constituer les dossiers de demande de subventions
- difficultés liées à l'affichage routier et en général à la communication
- création de marchés couverts en hiver

Il faut noter que dans l'ensemble le calendrier national les marchés potiers est très bien perçu.

Rappel : Site: www.collectif-ceramistes.org

Jean Jacquinot, Président du Collectif nous fait un bref historique du Collectif.

Il souligne que la difficulté majeure que rencontrent les associations est le manque de « savoir travailler » en association. Rentrer dans une association doit se faire avec le désir de travailler, l'idéal étant de se faire seconder par un vice président, un vice trésorier et un vice secrétaire pour un passage de relais en douceur et éviter les « psychodrames ».

Il met l'accent sur le rôle des délégués qui doivent être un relais entre le collectif et l'asso.

Il insiste pour qu'un des 4 délégués soit très au fait du fonctionnement de Terres de Solidarité pour pouvoir être rapidement efficace en cas de nécessité.

Les délégués doivent aussi pouvoir mettre en place un atelier de formation en cas de difficulté de passage de relais au sein d'un conseil d'administration.

Quant au site internet, une veille est en place : chaque semaine 2 délégués des associations membres du collectif s'engagent à visiter le site quotidiennement, à relever toutes les anomalies et à faire un rapport.

Le président exhorte les délégués à se rendre à la prochaine AG du 2 au 5 novembre 2011 à Lyon et nous livre cette pensée :

« Il vaut mieux profiter de nos rêves que de rêver des nos profits. »

JOURNEES NATIONALES DE LA CERAMIQUE

Le collectif a pris un grand retard pour l'élaboration du visuel.

Nous devrions recevoir le fichier pour pouvoir commencer à travailler.

5000 euros sont à la disposition des associations membres du collectif et seront distribués au prorata des ateliers participants.

Caroline Paul qui est en charge des JNC est en voyage actuellement et revient la semaine prochaine.

Elle devrait prendre le dossier à bras le corps pour être au point le plus tôt possible. Les journées ont lieu les 18/19/20 mars 2011.

PAUSE DEJEUNER

Enfin !!! Tous ceux qui ont des talents culinaires se sont surpassés, nous avons même pu déjeuner au soleil.

NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR

Gil Fiorletta prend sa retraite et en raison des nombreux services rendus à l'association et en qualité de membre fondateur est nommé membre d'honneur

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES DELEGUES REGIONAUX

La seule candidature pour les postes d'administrateurs est celle de Jocelyne Bricard, il reste donc un poste à pourvoir mais c'est sans incidence sur le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Les départements ont désigné :

- Viviane CYGAN pour les Alpes Maritimes (06)
- Patricia PACCHIANO pour les Bouches du Rhône (13).

L'assemblée Générale s'est prononcée comme suit pour l'élection de l'administrateur :

Votants : 59 (dont 14 pouvoirs)

59 bulletins dont 5 nuls et 1 blanc

Est élue au poste d'administrateur :

Jocelyne BRICARD 53 voix

REUNION DES PETITS GROUPES DE TRAVAIL

Quatre petits groupes travaillent sur les thèmes suivants :

Comment les potiers perçoivent l'environnement, l'attrait du public, le travail et ce qui a changé ?

Philippe Duriez en tant que rapporteur nous fait part des réflexions suivantes :

Les potiers ne sont plus considérés comme autrefois comme des baba cools mais plus comme des rêveurs et sont plus respectés.

Leur reconnaissance auprès du public ne passe pas nécessairement par un acte d'achat même si pour certaines personnes acheter une poterie peut devenir un acte militant « anti made in China ».

Il ne faut pas démystifier le statut de céramiste pour qu'il garde sa part de rêve.

La perception du bilan écologique n'est pas bonne.

Valoriser l'image de la céramique

- Myriam Belhaj et Renaud Andréani nous font part des remarques du groupe.

Création d'une page Facebook Terres de Provence pour faire le lien entre les membres et les

lieux de création et diffusion de la céramique. Luc Bouéry pourrait faire un DVD qui serait vendu et d'où l'on tirerait des petits clips qui pourraient être mis sur la page Facebook.

- Elaboration de très belles affiches qui donnent envie d'être mises au mur pour décorer. Ces affiches seraient composées autour de 6 photos de très belles céramiques avec une partie texte soigné tant sur le plan du visuel que du contenu qui contiendrait des liens vers des sites de céramique. Elles seraient distribuées dans des lieux d'exposition, des galeries de céramique et seraient vendues à prix coutant.

- Mise en place sur les marchés d'un coin « galerie » réservé aux pièces uniques et aux belles pièces qui pourraient faire l'objet si le marché a le budget de l'attribution d'un prix.

- Les journées nationales de la céramique sont l'occasion de faire connaître notre métier dans les écoles par le biais d'interventions

- pourquoi ne pas avoir un stand Terres de Provence dans les salons professionnels ?

Attirer plus de public dans nos ateliers et sur les marchés potiers

Anne Boscolo prend la parole au nom du groupe. Elle nous livre surtout son expérience.

Le maitre mot est qu'il faut se bouger !

Il faut donc prendre le temps de communiquer à l'atelier et travailler avec les chambres d'hôtes, les gîtes, les restaurants, les bars, les caves viticoles, les offices du tourisme.

La communication passe par la constitution d'un carnet d'adresses mail ou papier pour informer des événements dans lesquels on est impliqué. La récolte des adresses se fait sur les marchés, les points de vente.

Faire des expos est un bon moyen pour attirer le public mais il faut être vigilant pour ne pas solliciter toujours les mêmes personnes, inviter un potier à son expo apporte de la fraîcheur et permet de ne pas lasser les visiteurs. Il est intéressant d'être dans le mailing d'un office du tourisme pour toucher un maximum de personnes.

Il faut créer l'événement, actualiser et renouveler, les gens sont habitués à vivre dans un monde qui bouge et on ne peut pas faire l'impasse là-dessus.

Obtenir des subventions au niveau départemental

Jean Yves Denniel précise qu'il faut faire les dossiers de demande de subventions correctement, dans le cadre qui est déterminé. Il se propose de communiquer la marche à suivre à tous les délégués.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX MARCHES

- Subventions exceptionnelles de Terres de Provence.

Bonnieux, Saint Cannat, Seillans, Roussillon : 300 €

La Garde Freinet, Manosque, Saint Maximin, Valensole, Cotignac : 200€

Mouans Sartoux : 130 €

- Subventions du Conseil Général 84 aux marchés potiers du Vaucluse au titre des animations, publicités spécifiques et expositions

Bonnieux : 1000€/ Avignon : 1 000 €/ Pernes les Fontaines : 500 €/ Velleron : 500 €/

Apt : 1 000 €/ Roussillon : 1 000 €

Cette répartition a une valeur estimative des besoins. Cela pourra être affiné en fonction des valeurs réelles des différentes prestations d'animation et communication.

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

APPEL A COTISATION

On demande à tous les adhérents d'envoyer leur cotisation avant le CA du mois de mars même si le chèque est déposé à la banque au mois d'août), avec un justificatif de l'année

- D1 pour les artisans (attestation Régime Social Indépendant de l'année).
- Dernier reçu de versement des cotisations de la Maison des Artistes.
- Dernier relevé d'URSSAF pour les artistes libres.

Et :

- Numéro de Siret pour tous.
- Adhésion éventuelle à Ateliers d'Art de France.

Les chèques sont à envoyer à la trésorière

Jocelyne BRICARD

Place de la Liberté

13290 LES MILLES

CONCLUSION

Cette année avec l'arrivée de 8 nouveaux membres apporte du sang neuf et une belle énergie. Faisons en sorte que nous poursuivions notre effort pour garder l'envie d'accueillir et de partager.

L'Assemblée Générale est clôturée à 17h30

Un Conseil d'Administration a lieu à la suite. Voir compte-rendu.

Dressé par la Secrétaire Catherine Leduc

Visé par la Présidente Françoise Henry et la Trésorière Jocelyne Bricard



Annexes :

Bilan financier 2010.

Budget prévisionnel 2011

Bilan moral

Bilan financier de Terres de Solidarité

Compte rendu de l'expo au Luc

Liste des adhérents au 15 janvier 2010

Appel à cotisation, à renvoyer le plus rapidement possible, avant le CA du mois d'avril.